GAUCHER DE CHATILLON

COMTE DE PORCIEN ET CONNÉTABLE DE FRANCE

(1250 - 1329)

PAR

André Legoy

PREMIERE PARTIE

LA VIE PRIVEE

I. LA FAMILLE

Gaucher de Chatillon né en 1250, de Gaucher IV et d'Isabelle de Lézinnes. Après la mort prématurée de son père, il reste sous la tutelle de sa mère, de 1261 à 1265, ainsi que son frère Gui, mort sans postérité avant 1286, et sa sœur Marie, future épouse de Miles IX, sire de Noyers.

Uni avant 1281 à Isabelle de Dreux, fille de Jean, vicomte de Châteaudun, il la perd le 29 avril 1300. Remarié dès l'année suivante à Hélissent de Vergy, veuve d'Henri II, comte de Vaudemont, il épouse en troisièmes noces, en 1312, Isabelle de Rumigny, veuve, dès cette même année, de Thibaud, duc de Lorraine. Il lui survit quatre années et meurt au mois de mai 1329.

De sa première femme il eut trois fils: Gaucher, sire de Thour, mort en 1325, Jean, sire de la Ferté, vivant encore en 1344, Hugues, sire de Rozoy, et trois filles: Jeanne, épouse de Gautier V, comte de Brienne, Marie, épouse de Guichard VI, sire de Beaujeu et Isabelle, abbesse de Notre-Dame de Soissons, qui moururent respectivement en 1354, 1318, 1363.

De sa deuxième femme, il eut un fils, Gui, sire de la Fère.

Il est allié aux plus grandes familles féodales françaises et étrangères, notamment à celles de Lézinnes, Villehardouin, de Blois, Saint-Pol, de Dampierre et d'Avesnes.

II. LES FIEFS

Très étendus, ils sont situés presque tous en Champagne.

A partir de 1265, Gaucher possède l'importante seigneurie de Crécy-en-Brie, et celles de Trouisy, de Muscourt et de Marigny. Leur étendue varie peu. La vente de Muscourt, les concessions faites à des monastères sous l'influence de motifs religieux ou à la suite de démêlés avec le couvent de Saint-Maur-des-Fossés sont amplement compensées par des agrandissements de sa seigneurie de Crécy-en-Brie, d'autres achats et les terres que lui apporte sa femme Isabelle ou qui proviennent de la succession de son oncle Jean, comte de Blois, et de son frère Gui.

En 1290 il échange avec le roi sa terre de Crécy contre celle de Châtillon-sur-Marne; celle-ci ne lui est reconnue qu'au bout de cinq ans de contestations et au prix de plusieurs concessions aux habitants et aux seigneurs, ses voisins.

De la succession de sa cousine Jeanne, comtesse de Blois, il acquiert deux nouvelles seigneuries situées dans l'ouest de la France, celles de Champront et de la Nonnelle, cédées par le comte de Blois Hugues, en 1296.

La cession du ficf de Ville-Bertins à son neveu Miles de Noyers, la vente de la terre de Barentoncel et une donation faite en 1303 au couvent de Longeau, viennent seules modifier la composition de la fortune territoriale de Gaucher de Châtillon jusqu'à la cession de la seigneurie de Châtillon-sur-Marne contre celles de Rozoy, de Gandelus et le comté de Porcien de 1302 à 1303.

Les années suivantes, il s'occupe de ses nouvelles seigneuries, achète des terres voisines, conclut des arrangements avec les nobles et les ecclésiastiques de la région et ses sujets de la terre de Pont-Arcy. Il aliène celle de Champront, mais conserve plusieurs biens dans la Champagne méridionale, même dans son ancienne seigneurie de Châtillon.

La mort de son gendre Gautier V, et son mariage avec Isabelle de Rumigny lui donnent la jouissance du comté de Brienne et des terres de Rumigny, Aubenton, Beveren, Florennes. Mais elle lui échappe entièrement dès 1324 et ses embarras financiers l'obligent à aliéner plusieurs de ses biens propres.

Au mois de mai 1323, il règle de son vivant le partage de ses biens qui aura lieu à sa mort, entre ses fils, en assurant une grande part à l'aîné, Gaucher. Celui-ci étant mort en 1325, sa part est assurée à son fils Gaucher.

III. LA PLACE DE GAUCHER DE CHATILLON

DANS LA SOCIÉTÉ FÉODALE

En dehors de l'exercice de ses droits de suzerain, Gaucher intervient plusieurs fois comme arbitre dans des conflits entre seigneurs laïques et ecclésiastiques. En 1296 il met fin à une contestation entre Erard de Nanteuil, sire de Troilon et Faveroles, et le couvent d'Igny-en-Tardenois. Trois ans plus tard, il règle un différend entre ce monastère et un noble du pays.

En 1312 il est choisi comme arbitre par les monastères de Longpont et de Saint-Pharon.

En relations amicales avec ses parents, les comtes de Blois et de Saint-Pol, il entretient aussi des rapports cordiaux avec la famille flamande des Dampierre. Mais troublées par les guerres des comtes de Flandre et des rois capétiens, ses relations furent plus suivies avec les comtes de Hainaut, Jean et Guillaume.

DEUXIEME PARTIE

LA VIE PUBLIQUE

I. LA PLACE DE GAUCHER PRÈS DU ROI

Entré dès l'année 1270 parmi les chevaliers de l'hôtel royal, devenu en 1285 connétable de Champagne, puis à la fin de 1302 connétable de France, il fait partie de l'hôtel de deux fils de Philippe IV le Bel: Louis et Philippe.

Conseiller très écouté de ses souverains, gratifié par eux de nombreuses pensions, il intervient à partir de 1302 dans toutes les affaires du royaume. Il est chargé de missions à l'étranger, mais surtout de la conduite des guerres contre les grands vassaux et les souverains étrangers. Il assume la répression de révoltes intérieures. II. LE RÔLE DE GAUCHER DANS LES GUERRES DU ROYAUME

A trois reprises, il se rend à Verdun, ville placée sous la protection royale: en 1309, pour réprimer une insurection; en 1318, pour mettre fin à la lutte entre l'évêque de Verdun et le comte de Bar; en 1321, pour obliger l'évêque à respecter le gardien royal et les habitants que celui-ci tenait sous sa protection.

Il rend de plus grands services à la royauté en combattant le roi d'Angleterre, les comtes de Flandre et de Bar ligués en 1297 contre Philippe le Bel.

Après avoir rapidement vaincu le comte de Bar au début de 1297, il garde la frontière de Flandre en 1299, prend part à l'invasion de ce pays l'année suivante et au siège d'Ardembourg au mois de mai 1300.

Devenu connétable en 1302 après le désastre de Courtrai, il est chargé de la conduite des opérations contre les Flamands révoltés.

En 1303, il résiste péniblement à leurs offensives, ne peut sauver la ville de Lessines en Hainaut, doit battre en retraite de Saint-Omer sur Arras, mais parvient à protéger l'Artois jusqu'à une trêve signée le 20 septembre 1303.

Puis, après avoir aidé le roi à prendre les mesures nécessaires pour des levées d'hommes, de subsides, et à resserrer son alliance avec le comte de Hainaut et d'autres princes étrangers, il revient en Artois au mois de mai 1304 et y maintient l'ordre.

Chargé de la lutte contre les Flamands à partir du 26 juin 1304, à l'expiration des trêves, il protège l'Artois, mais doit reculer à Lens jusqu'au moment de l'arrivée du roi à Arras, avec son armée.

Accompagnant son souverain durant l'invasion de la Flandre, il l'aide à remporter la victoire de Monsen-Puelle, le 19 août, joue un rôle actif dans le siège de Lille, négocie le 14 septembre suivant la capitulation de cette ville, qui s'effectue le 26 du même mois. Une trêve signée le 24 est suivie du traité d'Athis au mois de juin 1305, qui rétablit la plaix entre le comte de Flandre et son souverain.

En 1306 et 1307, Gaucher de Châtillon négocie avec le duc de Brabant et le comte de Namur, et les détache de l'alliance flamande, puis de 1309 à 1311 avec le comte de Flandre, Robert de Béthune, au sujet de son attaque contre le Hainaut et d'un Italien injustement emprisonné.

La question du Hainaut provoque la rupture du comte de Flandre et de son fils Louis avec le roi. De nouvelles hostilités qui ne s'apaisent que pour renaître aussitôt, seront terminées par la paix de 1320. Le connétable y prend une part importante.

Chargé en 1312 de la conduite des opérations, il réunit au début de l'année une forte armée à Arras et obtient la soumission du comte de Flandre. Après avoir pris part aux conférences de Pontoise en juillet 1312, et d'Arras en juillet 1313, il protège durant l'été de 1314 la ville de Lille, assiégée par Robert de Béthune.

Après la violation du traité de Marquette et la reprise de la guerre flamande, il procure au nouveau roi Louis X, en 1315, l'appui de Louis de Nevers, fils du comte de Flandre, et de plusieurs villes flamandes, le suit la même année dans une tentative malheureuse d'invasion du comté, protège le nord de la France après la retraite royale jusqu'à une nouvelle trêve au début de 1316.

De courtes opérations au mois d'août 1316 amènent la soumission de Robert de Béthune, le 1^{er} septembre de la même année. Après l'avoir de nouveau obligé à une nouvelle trêve, en 1318, et à se soume tre une fois de plus au roi en 1319, Gaucher de Châtillon assiste à une assemblée de pairs de France, le 7 janvier 1320, en vue de l'élaboration d'une paix qui deviendra définitive le 4 mai suivant.

Puis il assure la possession du comté de Flandre au petit-fils de Robert, Louis, favorable aux rois de France, en s'en portant caution en 1323, en décidant Philippe VI de Valois à le soutenir contre ses sujets révoltés en 1328 et en les combattant à la bataille de Cassel.

Quelque temps auparavant, il avait pris part à la guerre de Guyenne, en 1324, et avait fait conclure avec le roi d'Angleterre le traité du 31 mars 1325, assurant la réunion d'une partie de l'Aquitaine au domaine royal.

III. LE RÔLE DE GAUCHER DANS LA RÉPRESSION DES RÉVOLTES

Après avoir aisément triomphé d'une émeute populaire en 1307 à Chalons-sur-Marne, de résistances en Navarre la même année, d'une révolte de Béraud de Mercœur et de l'archevêque de Lyon en 1311, après des négociations avec les grandes ligues des nobles en 1315, il doit s'opposer ensuite à deux mouvements redoutables: l'un, conduit par le duc de Bourgogne, les nobles champenois, le comte de Nevers, en 1317, au nom de la fille de Louis X, Jeanne, qu'ils prétendaient dépouillée du royaume, des comtés de Champagne et de Brie; l'autre, par les nobles et Robert d'Artois, de 1316 à 1319 contre la comtesse Mahaut.

Tout en conduisant avec le duc de Bourgogne et les alliés champenois des pourparlers qui devaient aboutier en 1318, il assure du mois de mai au mois d'août 1317, la confiscation des comtés de Nevers et de Rethel, et oblige Louis de Nevers à se soumettre à la paix de Gisors, le 13 septembre 1317, qu'il exécute en se rendans dans le comté de Nevers.

Sa lutte contre les alliés d'Artois, rendue plus difficile par leur force et par l'opposition de la comtesse à des essais de conciliation, aboutit cependant à un égal succès. En 1316, il tente de prévenir la révolte, négocie avec les mécontents, puis résiste à l'envahissement du comté par Robert d'Artois. Celui-ci doit se soumettre le 6 novembre 1316 et renoncer à ses prétentions en 1318. Mais la résistance des nobles ne peut être brisée qu'après trois années d'une lutte menée par le connétable qui, entre temps, contribue en 1317 à innocenter la comtesse d'une accusation de sorcellerie. En 1317 il inflige, dans la région de Montreuil-sur-Mer, de graves échecs au chef des rebelles, le sire de Fiennes. L'année suivante, il l'amène un moment à la soumission et agit avec plus de succès encore sur ses partisans. En 1319, il le réduit à l'impuissance en lui enlevant ses derniers châteaux et recoit à Saint-Omer la comtesse Mahaut qui rentre en possession de l'Artois.

CONCLUSION